

## Paris : cercle de jeux/salles de shoot

### **Oui aux salles de shoot, non aux clubs de jeu !...**

*oui au pétard, au coffee shop, au cannabis thérapeutique ; non à la clope, au vin, au Ricard* ( qui a augmenté de 9,9% avec la loi alimentation !) et haro sur les jeux de grattage avec de nouvelles mesures liberticides exigées par la doxa du jeu pathologie maladie (0). Le gouvernement et nos élus feraient bien de s'interroger sur l'ethnocentrisme culturel des politiques menées en matière de drogue et de jeu, dans un moment où la France populaire qui roule au diesel manifeste et dans une période où la colère sourde des Français "invisibles" s'exprime.

-----

- **Soumis au diktat d'addictologues apprentis sorciers** la maire de Paris n'hésite pas dans un laxisme que certains peuvent juger criminel à ouvrir des *salles de shoot* - chères à Jean Michel COSTES, addictologue à l'Observatoire des jeux (ODJ/BERCY) - sans se soucier des riverains, des commerçants, des enfants et de l'image de notre belle capitale... ( voir en annexe 1 la réaction consternante d'Alexandra Cordebar, la maire PS du 10° qui se voile la face : « Paris : un nouveau décès près de la salle de shoot » ( *Le Parisien, Cécile Beaulieu, 16 novembre 2018*)). Par contre certains élus parisiens sont plus liberticides pour les *clubs de jeu* comme Delphine BURKI maire du 19° qui refuse l'implantation d'un tel espace ludique dans son arrondissement (1)
- **Oui aux salles de shoot non aux clubs de jeu**, tel semble être la morale de cette triste histoire où l'on voit des élus - menés par le bout du nez par des addictologues, des thérapeutes, des technocrates du Ministère de la santé... - imposés aux Parisiens des solutions thérapeutiques mortifères pourtant dénoncées depuis longtemps par : l'association « **Parents contre le drogue** » (2) le **Conseil national de l'Ordre des Médecins (CNOM)**. (3) *L'Académie nationale de pharmacie* (4) l'Académie de Médecine (5) organisme qui s'était prononcé contre les salles de shoot dès 2014 précisant qu' « *en Allemagne, leur ouverture a été suivie d'une augmentation de 15% du nombre de toxicomanes* » (6)
- Après celle située dans le 10° arrondissement qui provoque l'ire des habitants du nord est de Paris qui s'estiment « méprisés » et dénoncent « l'humanisme de façade » de la maire de Paris ( *confer en annexe 1 la Tribune publiée dans l'Opinion du 28 septembre 2018 : « Madame Hidalgo les habitants du nord est de Paris méritent mieux que vous mépris* » ) Anne Hidalgo veut implanter trois autres salles de shoot à Paris, dont l'une où l'on inhalera du crack en toute sécurité sans tomber malade ! On se souvient qu'elle avait refusé avec légèreté le projet d'un grand casino international à Paris, pourtant préconisé par le Préfet Duport dans son rapport.
- Dans ce domaine comme dans d'autres ces *responsables irresponsables* auront un jour des comptes à rendre au peuple si les PARISIENS reprennent massivement en main leur destin comme ils l'ont souvent fait au cours de l'HISTOIRE et comme sont en train de le faire les GILETS JAUNES en PROVINCE et dans les grandes villes de FRANCE.

- En attendant le gouvernement et Agnès BUZIN ( ministre de la santé) - qui commence à comprendre *les dangers des coffee shops et du soi disant cannabis thérapeutique* (7) - pourraient revoir leur politique en matière de drogue après avoir demandé leur avis aux Français et aux Parisiens. En matière de jeux d'argent également suite au colloque organisé fin 2018 par Olga GIVERNET et Christophe BLANCHET qui souhaitent « *une politique nouvelle du jeu en France ?* » (8), Emmanuel MACRON, qui mouille actuellement sa chemise pour écouter les Français, pourrait consulter les parisiens sur les clubs de jeu, l'hypothèse d'un casino à Paris et faire de même pour la privatisation de la FDJ... qui vient d'être retoquée par le Sénat(9)
- Si la Suisse ce « petit » pays - voisin et ami - n'a pas de leçon à donner à la France notamment en matière de drogue (*chacun se souvient du parc de Platzspitz en plein cœur de Zurich ou de 1987 à 1992 des centaines de toxicomanes se piquaient quotidiennement au milieu d'immondices entraînant des centaines d'overdose ; ce mouvoir a ciel ouvert nommé le Needle park ( parc à aiguilles !) a été fermé en 1992*) (10) il ne serait pas absurde de nous inspirer ( sans forcément le copier) de son système de votation, qui vient de s'exercer récemment en matière de gambling et de e.gambling et qui a vu les Suisses acceptés à 72,9% la nouvelle loi sur les jeux d'argent. ( 11)

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN jr.**  
**Sociologue**

(Lyon – France – février 2019)

- 
- Dans un article (12) synthétisant le colloque organisé par O. GIVERNET (députée REM de l'Ain) et C. BLANCHET (député REM du Calvados) à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018 (« *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* ») nous sommes intervenus - notamment mais pas seulement - pour critiquer les propos tenus par la *doxa* du jeu pathologie maladie
  - Cette doxa ( scandaleusement sur-représentée à la grande table ronde du colloque, ce qui en dit long sur la puissance occulte de ce lobby) mais aussi hélas l'ARJEL ont redit des propos propagandistes contestables, et contestées scientifiquement par des chercheurs aussi bien en France (13) qu'à l'international (14) : le jeu constitue une affreuse drogue, la situation est catastrophique en matière d'addiction ludique *...et le sera encore plus dans quelques années*, d'après Charles Coppolani qui le prophétise tel un cartomancien. L'actuel Président de l'ARJEL (qui a succédé à Jean-François VILOTTE désormais DG de la FFT depuis novembre 2018) (15) censé pourtant rester dans l'objectivité qui incombe au régulateur, estime par ailleurs que *le jeu est un produit dangereux*
  - Cette doxa pris dans ses contradictions, approximations scientifiques et conflits d'intérêts a proposé lors de ce colloque de nouvelles mesures liberticides pour juguler cette pandémie imaginaire - la maladie du jeu - sans se soucier des conséquences économiques et fiscales de la néo-prohibition qu'elle propose. Elle souhaite renforcer les messages de prévention actuels pourtant de bon aloi (« *Pour que le jeu reste un jeu* », « *restez maître du jeu* » )

- Nous sommes intervenus en séance plénière de manière pédagogique pour dénoncer ces slogans qui se multiplient et sont devenus les tristes symboles d'une société hygiéniste qui pousse jusqu'à l'absurde un principe de précaution exacerbée peu respectueux des libertés et qui, s'ils étaient généralisés, rendrait l'ambiance mortifère. Après le « Fumer tue » inscrit sur les *paquets de l'horreur* (que sont en réalité les paquets dits « neutres ») pourquoi pas un « *jouer tue* » sur chaque ticket de grattage, chaque bulletin de la FDJ, chaque machine à sous ; pourquoi pas un « *rouler tue* » inscrit en grosses lettres sur chaque voiture à sa sortie d'usine ?
- Cette doxa, sous couvert de santé publique, défend en réalité ses intérêts financiers, ses pouvoirs, ses réseaux et souhaite développer de nouveaux marchés qui intéressent l'industrie pharmaceutique. Des propositions thérapeutiques surprenantes - pour soi-disant soigner les addicts du jeu - apparaissent. Comme celle imaginée par un toxicologue d'Helsinki qui a testé sur 130 joueurs « cobayes » un vaporisateur contenant du naloxone, un produit de traitement d'urgence des overdoses aux opiacés (16) La logique pharmaco-commerciale crève les yeux. Après avoir fait croire par tous les moyens que le jeu était une drogue, une addiction sans substance, certains poussent le bouchon plus loin pour fournir un produit censé remplacer le jeu... par une vraie drogue.
- Jean-Michel COSTES , responsable des études de l'ODJ est le parfait représentant de cette doxa d'addictologues reconvertis dans le *business du jeu compulsif*. Il a déroulé lors de ce colloque de nouvelles mesures liberticides pour ficher les millions de joueurs, les soigner... agacé que « le joueur ne reconnaisse pas sa maladie, «regrettant que « très peu de joueurs consultent » Il souhaite« limiter » voir interdire les publicités pour les jeux ( notamment celles de la FDJ), surveiller « les groupes à risque », instituer une sorte de *police des familles* comme il y a une *police des jeux* ; établir des « modèles de prévention primaire dans les écoles » Mais Costes, les addictologues... ne veulent pas seulement surveiller les classes sociales joueuses - des classes dangereuses - malades du jeu dans le savoir ( vu qu'ils ne consultent pas), ils désirent imposer aux opérateurs « des obligations de résultat » en matière de lutte contre l'addiction
- **JM Costes** veut en outre, comme SOS joueurs et le directeur de l'Arje, baisser le taux de retour aux joueurs (TRJ) pour lutter contre l'addiction mais il n'a pas insisté sur ce point car son « étude » ( les guillemets sont de rigueur) - cherchant à prouver la causalité de l'équation TRJ élevé = addiction accrue **a accouché d'une conclusion qui constitue une aberration épistémologique ( 17)**
- Le directeur de l'ODJ a également été très discret sur son passé. Il faut savoir que JM Costes s'est fait virer de l'observatoire des drogues par Etienne APAIRE le président de la mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT devenue la MILDECA) car *il écrivait des tribunes favorables aux salles de shoot* alors que la MILDT s'était prononcée contre ces thérapies dangereuses condamnées depuis longtemps par l'académie de médecine, l'académie de pharmacie, ainsi sans doute que par une très grande majorité de Français
- Il faut savoir que les thérapies qu'il propose sont totalement différentes selon le produit, ce qui jette un doute. Pour le jeu il faut interdire, limiter, fiscaliser, surveiller, contrôler, identifier et multiplier les mesures liberticides pénalisantes pour les joueurs et les opérateurs ; pour les drogues il faut dépénaliser, légaliser, distribuer gratuitement dope, héroïne, cocaïne, crack, subutex - et autres saloperies produites par l'industrie pharmaceutique facilement détournables - mais aussi seringues, coton, capote dans des salles de shoot pour que les drogués ne tombent pas malade, n'attrapent pas le SIDA....Les addictologues honteux ont trouvé un

euphémisme qui en dit long pour parler de ces endroits sinistres, ils nomment ça : *salle de consommation à moindre risque* (SCMR) l'idée n'est pas de lutter contre la drogue mais clairement de faire *des junkies propres* qui ne tombent pas malades et évitent les overdoses.

- En outre ces apprentis sorciers à l'origine de ces solutions - et les élus qui suivent ces politiques de démission - savent qu'ils n'auront jamais de salle de shoot dans leur quartier ou au pied de l'immeuble où ils habitent.
- Pour bien montrer ce qu'est l'environnement d'une salle de shoot nous avons reproduit en annexe 3 de notre précédent article le reportage hallucinant du journaliste Guillaume Poingt (« Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris ») publié dans le Figaro du 18/9/2018) qui raconte les conséquences dramatiques pour les riverains, les commerçants, les enfants...de l'ouverture en octobre 2016 de la salle de shoot située du 10ème arrondissement financée par la Mairie de Paris( donc par les parisiens) à hauteur de 850 000 euros. Extraits :

- *«Je suis à deux doigts de déposer le bilan». Pierre\*, un restaurateur d'une trentaine d'années, en a gros sur le cœur. Comme lui, de nombreux commerçants situés dans le quartier de la salle de shoot, près de l'hôpital Lariboisière et de la gare du Nord (Paris 10ème), sont excédés. Trafics de drogue, bagarres, toxicomanes qui se font des injections en pleine rue, vols ou encore menaces font partie de leur quotidien.*

- *(...) Ouverte depuis octobre 2016, cette salle permet aux toxicomanes de faire leurs injections par voies intraveineuses dans de bonnes conditions sanitaires. «On nous a mis cette salle de shoot sans concertation et on se retrouve avec des toxicomanes ingérables. C'est de pire en pire», déplorent les commerçants et les riverains. Ils estiment vivre dans «un quartier sacrifié» et se sentent abandonnés par les pouvoirs publics.*

- *Jacques un restaurateur fustigeant «les crachats, les seringues par terre et l'odeur de pisse dans la rue». L'ouverture de la salle de shoot lui a fait perdre 30% de son chiffre d'affaires. «Certains clients ne reviennent pas car ils ont peur», déplore-t-il. Les nuisances de la salle de shoot se rajoutent à d'autres fléaux. «On a régulièrement des touristes qui se font arracher leur portable en terrasse», explique Jacques. Sans compter les cambriolages. Son restaurant a été «visité» à sept reprises l'an dernier, plusieurs fois par des adolescents marocains sans papiers. «Je ne pense qu'à quitter le quartier mais mon commerce est invendable», poursuit-il. Avant de conclure: «Qu'Anne Hidalgo ferme la salle de shoot! Ou alors qu'elle la prenne dans son quartier*

- *Quant à Kim\*, un restaurateur asiatique, il est obligé de travailler sept jours sur sept pour «joindre les deux bouts». «Il est très difficile de travailler le soir, j'ai souvent des clients en train de manger qui voient des toxicomanes se piquer juste devant la vitrine». (...)À quelques pas de là, Sarah\* tient un magasin de chaussures depuis plus de 30 ans. «C'est la jungle, je n'ai jamais connu Paris dans cet état», déplore-t-elle. Elle raconte qu'il n'est pas rare qu'elle fasse «sortir des clients par une petite porte dérobée quand il y a du trafic devant la boutique».*

- *Les professions libérales du quartier ne sont pas épargnées par l'insécurité. Dominique\* psychiatre a démarré son activité en 2010. «Nous sommes envahis par les toxicomanes et les dealers», démarre-t-elle. (...)«La mairie du 10ème nous dit que tout va très bien et nous fait passer pour des vieux cons de droite ou d'extrême droite», conclut-elle, fataliste. Non loin de là, une avocate spécialisée en*

*droit international - qui travaille dans le quartier depuis 1996 - explique avoir vu sa rue se dégrader au fil du temps. «C'est devenu une vraie porcherie. (...)*

- *Désespérés et effrayés, certains commerçants quittent le quartier. C'est le cas de la gérante de l'épicerie, qui a mis son commerce en vente. Elle explique sa décision dans une lettre du 15 mai 2018. «J'ai perdu beaucoup de clientèle depuis que la salle de shoot a été ouverte», détaille-t-elle. Avant de poursuivre: «J'ai été obligée d'installer des grillages pour protéger les fruits et les légumes à l'extérieur parce que les drogués me les volent». Elle décrit des scènes d'une grande violence qui l'ont poussée à partir: «Il y a souvent des bagarres entre les drogués qui rentrent parfois dans mon épicerie pour se battre et même avec des couteaux». (..)*

-----

Fière de ce succès (!) Anne Hidalgo préconise l'ouverture d'une autre *Porte de l'enfer* consacrée à l'inhalation du crack et de deux autres salles de shoot, une dans le quartier des Halles et une en Seine-Saint-Denis. Les addictologues à l'origine de ces solutions suicidaires - et les élus qui suivent ces politiques de renoncement - auront un jour des comptes à rendre si les Français continuent de se mobiliser comme ils tentent de le faire actuellement. Car cette France écœurante et malsaine des salles de shoot, cette France qui dit *oui au pétard non à la clop*, cette France qui a laissé nos quartier se gangrener par le trafic de cannabis pour acheter la paix sociale, il est plus que probable que cette France là, nos concitoyens n'en veulent pas qu'ils portent ou non un gilet jaune.

On peut comprendre dans ces conditions que - dans ce domaine comme dans d'autres - certains français ont décidé *de reprendre en main leur destin* face à une caste de technocrates et de médecins qui rêvent d'un contrôle social total des populations à travers une multitude d'impôts punitifs ; à travers une pathologisation de leurs pratiques ludiques, festives et de leurs consommation de produits passion, de produits plaisir ( alcool, tabac, jeu) Produits à consommer avec modération qui ne sont pas toujours bon pour la santé mais qui sont parfois bon pour le moral.

Car si comme nous venons de le voir avec les salles de shoot il y a un laxisme criminel en matière de drogue, il n'en va pas de même en matière de jeu. Nous savons déjà qu'Anne Hidalgo a rejeté avec dédain il y a quelques mois (*les casinos ce n'est pas ma tasse de thé* a t elle précisé !!) l'idée d'implanter un grand casino international à Paris alors que ce projet aux retombées multiples - *confer notre article : « Paris, Macao, la Tour Eiffel ...et Anne Hidalgo » : alors que Paris a rejeté le projet d'un casino parisien, Macao inaugure un gigantesque resort - The Parisian - qui exploite les symboles de notre capitale » (18)* - était préconisé par le Préfet Jean-Pierre Duport et était soutenu par de nombreux casinotiers. Ce projet ambitieux aurait pu (sans « déshabiller » ENGHIEEN s'il avait été mené en symbiose avec le groupe Barrière et le syndicat FO) répondre à la demande ludique parisienne mais surtout à la demande des millions de touristes (notamment anglais, américains, japonais, chinois...) qui fréquentent chaque année la capitale.

Il en va de même pour les cercles de jeu dans certains arrondissements parisiens. Notamment dans le 19° où la maire Delphine Bürkli s'oppose au projet de Frédéric Ruggieri (ex directrice du casino Gujan Mestas) qui souhaite transformer l'ancien cercle Clichy Montmartre en club de jeux. La loi relative au statut de Paris du 27/2/2017 autorise en effet pour 3 ans à titre expérimentale ces clubs qui doivent remplacer les 15 anciens cercles, tous fermés en raison de fraudes. F. Ruggieri Président de la société Socofinance a déposé une demande d'autorisation au ministère de l'intérieur pour exploiter « le club Montmartre, » 7 jours sur 7 avec 33 tables , un bar restaurant... mais la maire de l'arrondissement est contre :

« plus qu'un avis défavorable, je formule un refus ! » a précisé cette « démocrate » (19) De la même manière les élus du 13<sup>e</sup> contestent le projet porté par le groupe Raineau dans le quartier chinois parisien. Le député (LREM) du XIII<sup>e</sup>, Buon Tan, le maire du XIII<sup>e</sup>, Jérôme Coumet sont hostiles au projet ( 20) . Le groupe Belge Ardent a eu l'autorisation d'ouvrir un club dans l'Ouest de Paris ( le Circus club) sur le boulevard Murat mais ce projet est également... en attente de l'aval de la mairie du I6<sup>e</sup> arrondissement.

Pas étonnant qu'avec de tels soutiens politiques que « les club de jeux à Paris fassent des débuts timides » , comme l'a souligné Christophe PALIERSE dans les Echos ( 21) Certes le Groupe barrière devrait voir son club ouvrir dans l'ancien Aviation club de France situés en haut des champs Elysée face à la brasserie Fouquet's et d'autres projets sont dans les tuyaux. Le groupe JOA sous la houlette de Laurent LASSIAZ devrait ouvrir un club rue Royale en 2019. Groupe PARTOUCHE a la recherche de rentabilité n'a pas renoncé mais Fabrice Paire juge que « c'est compliqué ». Mais pour l'instant un seul club est exploité à Paris, il s'agit du Paris Elysée Club 34 rue Marboeuf (8<sup>e</sup> arrondissement) ouvert en avril 2018 (22 ) par le groupe Tranchant ( 17 casinos, 2000 salariés) groupe fondé en 1988 par Georges Tranchant. Certains enseignements tirés par Benjamin Tranchant sur ce club sont à souligner : « résultats conformes aux prévisions, rentabilité en terme d'exploitation ». Autre information importante : « 70% de la clientèle est étrangère », ce qui pourrait relancer l'idée d'un grand casino international à Paris d'autant que seuls deux grands types de jeu sont autorisés dans ces clubs : le poker et certains jeux de contrepartie (punto banco - variante du baccara -, poker 21 - variante du black jack -) Machines à sous et black jack sont toujours prohibés dans la capitale.

---

Au final il faut faire la part des choses, ce n'est pas – uniquement - un problème de personnes, d'addictologues opportunistes, de régulateur moraliste, d'hommes en gris... Si certains lobbys peuvent imposer leurs vues aussi facilement en matière de jeu (mais également en matière de drogue, de tabac, d'alcool) c'est parce que la gouvernance politique est faible et est trop souvent coupée des Français. En outre les politiques ne sont pas spécialistes de tout, surtout s'ils sont novices. Olga GIVERNET l'a reconnu elle même lors du colloque, elle n'y connaissait pas grand chose en matière de jeux d'argent mais continue d'apprendre. Les lobbyistes profitent de cette méconnaissance pour faire du chantage et faire peur aux politiques, pour les culpabiliser. Par ailleurs ces lobbyistes sont sournois, malins - des comportements humains dans l'air du temps - ils ne mettent pas en avant leurs intérêts, mais agissent sous couvert de sante publique. C'est pour soigner les drogués qu'ils veulent installer des salles de shoot et des salles de crack partout... sauf devant chez eux. L'enfer est toujours pavé de bonnes intentions !

En matière de jeu c'est aux politiques de reprendre la main pour donner un coup d'arrêt à la doxa du jeu pathologie maladie. C'est ce qu'a fait CHRISTOPE BLANCHET dans sa question écrite au Ministre de l'économie ( voir annexe 3 ) ou il a précisé « **Malgré l'importance indéniable de ce secteur économique, la manne ludique souffre d'une mauvaise et injuste image. L'exploitation de cette pratique culturelle populaire par des addictologues qui médicalisent cet univers a dévié de leurs objectifs de développement et d'accompagnement. Ces déviances ont directement mis à mal tout un monde socio-professionnel et donc l'attractivité des territoires ruraux. En sept ans, les casinos ont perdu 24 % de leur volume d'affaire. Il serait souhaitable que l'État revoie sa politique en matière de jeux d'argent et que les joueurs soient partie prenante de l'élaboration de cette politique** »

Il faut maintenant que les professionnels des jeux d'argent ( notamment les casinos mais aussi la filière hippique, la FDJ et les opérateurs de jeux en ligne) dépensent un peu d'argent et de temps pour convoquer *des Etats généraux du gambling et du e gambling* (23) afin que tous les dossiers soient problématisés de manière critique, que des commissions permanentes soient construites, que les joueurs soient mis au centre du

processus. Les joueurs seront les garants qu'au final la politique des jeux nationale ambitieuse dont la France a besoin ( qui fournira emploi, activité) , *la belle politique des jeux* souhaitée par la REM et d'autres acteurs du champ, ne se fasse pas sur le dos des joueurs mais avec leur concours. Le jeu est une affaire trop sérieuse pour qu'elle soit laissée entre les mains des administrations (Bercy ; intérieur/police des jeux, santé...) entre les mains des opérateurs et surtout entre les mains douteuses d'addictologues qui, dans ce domaine comme dans d'autres (salle de shoot) d'évidence ont la tête à l'envers.

Les temps changent. L'industrie des jeux ne saurait échapper à cette accélération de l'Histoire. C'est aux millions de joueurs de décider de la politique des jeux qu'ils souhaitent pour la France et pour eux mêmes car ce sont eux les uniques financeurs de cette économie, les uniques actionnaires de *l'entreprise jeu*. Assurément ils seront responsables et ne tueront pas *la poule aux œufs d'or*. Ils souhaiteront au contraire qu'elle prospère et participe de multiples façons au bien commun et à l'intérêt général, comme ils viennent encore de le prouver en participant à la loterie du Patrimoine. Les Français sont des personnes excessivement raisonnables, ils veulent juste du Pain et des jeux... et un peu d'essence et de diesel !

© jpeorges. martignoni-hutin jr.,sociologue, février 2019, université lumière Lyon 2, ISH, Centre Max Weber(CMW)UMR 5283, équipe TIPO,ISH, Lyon, France.

Notes =

(0) : **Jean-Pierre MARTIGNONI** : « **HARO SUR LES JEUX DE GRATAGE** : *Alors que sortira le 3 septembre Mission Patrimoine, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments historiques, la doxa du jeu pathologie maladie se déchaîne dans la presse\* contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux* » (13 pages, 26 notes, aout 2018, publié sur : lescasinos.org 29/8/2018 ; CASINO LÉGAL FRANCE :Jouer au casino en ligne sur les sites agréés de jeux d'argent autorisés par la France du 3/9/2018) (\*) *Charlotte Belaich, « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu (Libération 25 juillet 2018 pages 14,15)*

1. Paris : l'ancien cercle de jeux Clichy Montmartre va t il renaître ? : la maire du 19<sup>e</sup> est contre ce projet ( Christine Henry, leparisien.fr du 3 février 2019)
2. Serge Lebigot Président de l'Association « **Parents contre la Drogue** » : article « *Salles de shoot, ce que l'on ne vous dit pas et pourquoi il faut dire "non" : Dans un contexte social français particulièrement tendu, les pouvoirs publics seraient bien inspirés de prendre le temps de l'écoute et de la réflexion avant de mettre en œuvre ce projet de salle de shoot aventureux et risqué.* (publié le 05/10/2016 ; huffingtonpost.fr )(Serge Lebigot est l'auteur de : 1 = *Cannabis : ce que les parents doivent savoir ; Le dossier noir du cannabis* ; 2 = *Salles de shoot : ce qu'ils refusent de vous dire.*
3. **Salles de shoot : la ferme opposition des médecins** (6 février 2013 ,destinationsante.com)
4. « **L'Académie de pharmacie se prononce contre les « salles de shoot »** » (Le Monde 3 mars 2014)
5. « **Première salle de shoot française : Académie de médecine et CNOM indignés** » (Jacques Cofard, 11 février 2013, medscape.com)
6. « **Salle de shoot : un dispositif qui fait toujours débat** : *Marisol Touraine et Anne Hidalgo ont inauguré ce mardi la première salle de consommation de drogue à moindre risque dans le quartier de la gare du Nord à Paris. Au Sénat, une partie de la droite conteste le bien-fondé de cette politique de réduction des risques et craint l'apparition d'une zone de non-droit.* (

publicsenat.fr, 11 octobre 2016, Simon Barbarit : sujet Norman Staron et Amélie Revert)

7. « Il ne faut pas laisser vendre n'importe quoi » : *Agnès BUZYN ministre de la santé nous explique pourquoi elle a ordonné des contrôles sur les coffee shops qui vendent du cannabis light.* » (Marc Payet, Le Parisien aujourd'hui en France 29 juin 2018)
8. **Jean-Pierre MARTIGNONI** : « **GIVERNET, BLANCHET en marche pour une « une politique nouvelle du jeu en France ?»** : *impressions, commentaires sur le colloque qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018* : « *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* » (janvier 2019, 17 pages, 9 notes, 3 annexes) ( publié sur : lescasinos.org 7/1/2019 ; casino légal France du 8/1)
9. Le Sénat retoque la privatisation de la FDJ et réforme la fiscalité sur les jeux d'argent, Christophe PALIERSE, les échos ; 07/02/2019
10. Les ratés du labo suisse( L'EXPRESS.fr , 08/09/1994)**Zurich évacuait, il y a 25 ans, la scène ouverte de la drogue du Platzspitz**, RTS info. 5/2/2017
11. Le Matin Jeudi 17 janvier 2019 ; LA LOI SUR LES JEUX D'ARGENT DÉCROCHE LE JACKPOT = *Les Suisses ont accepté largement la nouvelle loi sur les jeux d'argent. Le oui l'emporte à 72,9%. VOIR EGALEMENT CHRISTINE TALOS, Le Matin 7/4/2018 = **VOTATION 10 JUN** = FAUT-IL BLOQUER LES CASINOS EN LIGNE ÉTRANGERS?*
12. **Jean-Pierre MARTIGNONI** : : **L'Etat et les jeux, l'état du jeu** « (II)( janvier 2019, 18 pages , 11 notes, 3 annexes)publié lescasinos.org du 30 janvier 2019 ) : synthèse du colloque organisé par Olga GIVERNET (députée REM de l'Ain) et Christophe BLANCHET (député REM du Calvados) à l'Assemblée nationale le vendredi 30 novembre 2018 prochain = « *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* »
13. **Jean-Pierre MARTIGNONI** : « **Colloque à Valenciennes : le jeu problématique une addiction ?** » (mars 2017, 12 pages, 3 notes) publié sur : lescasinos.org du 17/3 2017; casino légal France (Jouer au casino en ligne sur les sites agréés de jeux d'argent autorisés par la France )du 17/3/2017
14. A.J. SUISSA : le jeu compulsif vérités **et mensonges** ; Fides 2005
15. « Jean François Vilotte, un énarque atypique à la FFT » ( les échos 6/II/2018) « Tennis : Jean François Vilotte nommé directeur général » ( ouest France 3/IO/2018) ; « Vilotte de retour à la FFT » ( la depeche.fr du 2/IO/2018)
16. « Un vaporisateur nasal testé contre la dépendance aux jeux de hasard » ( les casinos.org du 13/I/2018) confer également « « Un spray nasal pour lutter contre l'addiction aux jeux de hasard ! » ( le Parisien 8/I/2018)
17. Citons Jean Michel Costes qui à l'époque était secrétaire général de l'Observatoire des jeux et Charles Coppolani son Président (et qui avait donc forcément donné son aval à cette publication) Voilà la conclusion abracadabrantesque de JM Costes pour son étude « Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment » (publication de l'Observatoire des jeux mai 2012.) = « *La littérature scientifique n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien* ». Face à l'absurdité de tels propos, publiés sur le site du Ministère de l'Économie une conclusion s'impose : **REDUCTIO AD ABSURDUM**. Expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y



compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose. Une seule explication pour expliquer cette pirouette intellectuelle JM Costes avait surdéterminé son questionnement. Mais comme il n'a pu prouver la causalité de cette corrélation, il a conclu son étude par une aberration épistémologique qui constitue un mensonge scientifique.

18. **Jean-Pierre MARTIGNONI** : « **Paris, Macao, la Tour Eiffel ...et Anne Hidalgo** » : alors que Paris a rejeté le projet d'un casino parisien, Macao inaugure un gigantesque resort - The Parisian - qui exploite les symboles de notre capitale » (7 pages, 17 notes, octobre 2016 ) publié sur lescasinos.org du 19/10 2016)
19. « Paris : tous Mobilisés contre l'ouverture d'un club de jeu dans le XIIIe » ; Christine Henry|28 octobre 2018, le parisien
20. « Paris , l'ancien cercle de jeux Clichy Montmartre va t il renaitre ? » ( Le parisien.fr Christine Henry le 3/2/2019, les casinos.org du 3/2/2019)
21. « Paris renoue avec les jeux d'argent », Jean-Michel Décugis avec Éric Pelletier, 25 avril 2018, le parisien
22. « les clubs de jeu à Paris font des débuts timides » ( Les échos, Christophe palierse, 30/12/2018) repris par les casinos.org du 30/12/2018
23. **JP Martignoni** : « **Pour des États Généraux du gambling** » article envoyée aux députés et aux sénateurs » (mars 2018, 6 pages, 6 notes, 3 annexes ) (publié sur casinos.org 22/3/2018, casino légal France du 23/3, Kuzéo - le comparateur des sites de jeux d'argent - du 26/3) Notre proposition d'États Généraux a reçu le soutien de : Nicolas Dupont Aignan, député de l'Essonne, non inscrit(le 23/3) ; Emilie Cariou, députée de la Meuse, REM(le 23/3) Marie Guévenoux , Député de l'Essonne, REM(le 28/3) ; Emmanuel Maquet , député de la Somme, les républicains(le 17/4), ( qui indique qu'il a posé une question orale sur la fiscalité des casinos ( hausse de la CSG) à Gérard Darmanin ministre de l'action et des comptes publics le 21 février 2018) M. Maquet souhaite « une simplification du modèle économique des casinos et une libéralisation du jeu »

## Annexes

### Annexe 1 = Tribune libre =

#### **Agnès Evren-Pierre Liscia: « Madame Hidalgo, les habitants du nord-est de Paris méritent mieux que votre mépris ! » l'opinion ; 28 septembre 2018**

Les deux élus parisiens souhaitent une police municipale armée et un accueil des migrants digne

Un « déséquilibré » qui poignarde sept piétons dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les riverains de Stalingrad qui manifestent leur colère face à la hausse spectaculaire de l'insécurité dans leur quartier, les riverains de la salle de shoot dans le 10<sup>e</sup> arrondissement qui dénoncent la dégradation de leurs conditions de vie, ceux de Château-Rouge et de La Chapelle dans le 18<sup>e</sup> arrondissement qui croulent sous les vendeurs à la sauvette, le désespoir des riverains de la Porte de La Chapelle asphyxiés par le crack, le kiosquier historique de Barbès qui jette l'éponge face aux vendeurs de cigarettes, les familles et les commerçants qui fuient des quartiers qui deviennent de véritables ghettos, des services publics à la traîne, des squares et des écoles publiques désertés, des migrants que l'on se glorifie d'accueillir mais qui ne trouvent de meilleur refuge que sous les ponts du métro et du périphérique... Telle est la triste réalité des quartiers du nord-est de Paris, celle que la maire de la capitale refuse de voir et de considérer, au mieux par ignorance, au pire par mépris.

Non Madame Hidalgo, ni vos postures dégoulinantes de bien-pensance, ni vos logorrhées transpirantes de lieux-communs, ni même vos sermons imbibés d'une idéologie surannée ne sauraient constituer de véritable politique pour Paris. Aujourd'hui, les premières victimes de votre « *amateurisme* » et de votre politique « improvisée et inconstante » – pour reprendre les mots de [celui qui était jusqu'à peu votre premier adjoint](#) – sont bel et bien les habitants des quartiers du nord-est de Paris.

Votre humanisme de façade ne trompe personne : l'image de Paris n'a jamais aussi été abîmée, les quartiers du nord-est de Paris n'ont jamais été aussi sinistrés et les Parisiens n'ont jamais été aussi indignés.

**Reine-maire.** Non aux rustines imaginées sur un coin de table et aux plans de com' échafaudés sous les dorures de l'Hôtel de Ville. Oui aux espaces verts, aux promenades urbaines, à la mixité sociale et commerciale réelles, à la dédensification urbaine, à des services publics performants et adaptés, à une sécurité renforcée grâce à une police municipale armée, à un service de propreté efficace et pérenne, à un accueil des migrants digne, équilibré et concerté. Nous avons pour ces quartiers une ambition partagée, une volonté d'agir et une vision d'avenir.

C'est l'ensemble de votre logiciel de pensée qui est à rénover ! Les vieilles recettes du socialisme bon teint que vous incarnez ont fait long feu et votre piètre bilan se fracasse lamentablement sur le mur de la dure réalité quotidienne des Parisiens... Rassurez-vous, nous n'avons même plus la prétention de vous demander de « régler » les problèmes, mais au moins de bien accepter de les « considérer », d'ouvrir les yeux et d'écouter enfin le SOS des quartiers populaires. Vous avez fait un choix politique : celui de concentrer les difficultés dans le Nord-Est de Paris et d'y empiler la misère sociale sur la détresse humaine. Pussions-nous avoir l'impertinence de vous rappeler que les Parisiens de ces quartiers ne sont pas des sous-Parisiens ?

**Annexe 2 = Paris : un nouveau décès près de la salle de shoot Le Parisien, Cécile Beaulieu|16 novembre 2018**

**Ce jeudi, un homme a trouvé la mort près de la salle de consommation de drogue, rue Ambroise-Paré (Xe). Il s'agirait du troisième décès ces deux dernières années.**

« C'est le mort de trop. Nous savons tous que cette sanisette est une [salle de shoot](#) bis ». Rue Ambroise-Paré (X<sup>e</sup>), où est installée depuis deux ans la salle de consommation à moindre risque (SCMR), le constat est le même, d'immeuble en immeuble.

Le décès, ce jeudi, d'un homme de 37 ans devant les toilettes publiques ne fait que rendre plus tendue encore la situation.

De sources judiciaires, une enquête pour « recherche des causes de la mort » est diligentée, mais il est évident que le lieu et les circonstances de son décès posent une multitude de questions, dans un secteur où les habitants dénoncent sans relâche les scènes ouvertes de toxicomanie et la dégradation de leurs conditions de vie : « Notamment l'utilisation des toilettes comme lieu d'injection, souligne une riveraine. Les gens font même la queue, chaque jour, pour s'y injecter. »

L'homme décédé ce jeudi a été retrouvé en possession d'un passeport suédois, d'un kit d'injection et d'un pochon contenant du crack. Il « n'était pas inscrit à la salle de consommation » du X<sup>e</sup> arrondissement, où plus de 1100 personnes sont enregistrées, tient toutefois à préciser la Ville.

« Je ne me voile pas la face, assène de son côté Alexandra Cordebard, la maire (PS) du X<sup>e</sup>. Je voudrais que ces toilettes soient fermées, définitivement. Mais plus encore, que les horaires de la salle de consommation soient étendus à la matinée, alors qu'elle n'ouvre qu'à 13 heures. J'ai parfaitement conscience du mal-être des personnes qui vivent là, et je compte bien obtenir les crédits nécessaires à l'extension des horaires de la SCMR. La salle joue son rôle sanitaire, et il ne faudrait pas que l'impression inverse domine ».

Mais, dans le quartier Lariboisière, colère et lassitude dominant. « Nous venons, nous et nos enfants, d'assister au troisième décès sous nos fenêtres », s'agace Pierre (\*), habitant du quartier depuis 15 ans. « Avant, les toxicomanes étaient là, mais ils faisaient partie de notre environnement. On les connaissait. Depuis l'installation de la salle et le démantèlement de la colline du crack (XVIII<sup>e</sup>), il y a eu un véritable appel d'air, on découvre des gens qui arrivent de partout. Très agressifs, pas du tout enclins à partager notre vie. Bref, des tox très durs. On est démunis... Et changer les horaires de la salle, franchement, ça reviendrait à valider les problèmes plus qu'à les résoudre ».

En [juillet dernier](#), un homme d'une quarantaine d'années avait déjà été découvert sans vie, au pied du 9, rue Ambroise-Paré. Et quelques jours seulement après l'installation de la salle en 2016, un homme serait également mort d'overdose. Jamais les enquêtes n'ont été rendues publiques.

La Ville de Paris réfléchit actuellement à l'installation d'une deuxième salle de shoot dans le nord-est parisien, ainsi qu'à la mise en place d'un [bus itinérant](#) qui permettrait d'assurer la prise en charge médicale des toxicomanes et de les accompagner dans un parcours de réinsertion.

## Annexe 3

**Question écrite N° : 8721 De M. Christophe Blanchet ( La République en Marche - Calvados ) publiée au JO le : 29/05/2018 (Réponse publiée au JO le : 24/07/2018 page : 6627) Ministère interrogé > Économie et finances ; Tête d'analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard ; Analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard - Avenir des jeux - Attractivité.**

## Texte de la question

M. Christophe Blanchet interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir des jeux d'argent et de hasard. Les jeux d'argent représentent d'une part un fait social et culturel très ancien et un impôt démocratique d'autre part. Leur pratique repose sur des principes des plus démocratiques : le seul volontariat des joueurs et l'égalité des chances de ces derniers. De plus, la finalité originelle des jeux d'argent est humanitaire et vise au développement du bien commun. En effet, le jeu est une manière de récolter de l'argent sans faire appel à l'imposition. C'est ainsi que les révolutionnaires de 1789 ont transformé la loterie royale en loterie nationale et qu'au siècle dernier les jeux ont aidé les gueules cassées ou ont encore servi à lutter contre les calamités agricoles de 1933. Aujourd'hui, les jeux d'argent sont partout sur le territoire et constituent un moteur de l'industrie du loisir. Avec 200 casinos, 250 hippodromes et 25 300 bureaux de tabacs faisant office de points de vente, la France représentent 39 % du marché européen à elle seule. Loteries, casinos et hippodromes font partie du patrimoine ludique national et participent au rayonnement la France dans le monde (grands prix, ventes de yearlings). Concernant la filière équine, la France compte le nombre d'équidés le plus élevé au monde et génère pas moins de 180 000 emplois à l'échelle nationale, dont 5 000 dans le Calvados. A fortiori, le tissu ludique poursuit son expansion : il se développe et se diversifie avec l'arrivée des paris sportifs sur internet par exemple. Malgré l'importance indéniable de ce secteur économique, la manne ludique souffre d'une mauvaise et injuste image. L'exploitation de cette pratique culturelle populaire par des addictologues qui médicalisent cet univers a dévié de leurs objectifs de développement et d'accompagnement. Ces déviations ont directement mis à mal tout un monde socio-professionnel et donc l'attractivité des territoires ruraux. En sept ans, les casinos ont perdu 24 % de leur volume d'affaire. Il serait souhaitable que l'État revoie sa politique en matière de jeux d'argent et que les joueurs soient partie prenante de l'élaboration de cette politique. Un outil majeur pour structurer la rénovation de la politique des jeux résiderait dans l'établissement d'une nouvelle gouvernance de la filière à partir de l'institution d'états généraux des jeux. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour cette filière et sa position sur la proposition d'états généraux des jeux en particulier.

## Texte de la réponse :

Les jeux d'argent, et de hasard, ne sont ni un commerce ordinaire, ni un service ordinaire ; dans le respect du principe de subsidiarité, ils font l'objet d'un encadrement strict, au regard des enjeux d'ordre public, de sécurité publique, et de protection de la santé et des mineurs. En effet, conformément à l'article 3 de la loi no 2010-476 du 12 mai 2010, relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation, du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, la politique de l'État en matière de jeux d'argent, et de hasard, a pour objectif de limiter et d'encadrer l'offre et la consommation des jeux et d'en contrôler l'exploitation afin de prévenir le jeu excessif ou pathologique et protéger les mineurs, assurer l'intégrité, la fiabilité et la transparence des opérations de jeu, prévenir les activités frauduleuses ou criminelles, ainsi que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et veiller au développement équilibré des différents types de jeu, afin d'éviter toute déstabilisation économique des filières concernées. Le rapport sur le suivi de la régulation des jeux d'argent et de hasard, présenté par les députés Olga Givernet et Régis Juanico, a fait l'objet d'un débat en février 2018, à l'occasion duquel les rapporteurs ont présenté leurs propositions pour améliorer la régulation du secteur. Enfin, l'article 51 du projet de loi, relatif à la croissance et la transformation des entreprises, habilite le Gouvernement à prendre, par ordonnance, diverses mesures visant à préciser les conditions d'exercice par La Française des Jeux de ses activités et à renforcer les pouvoirs de contrôle de l'État sur l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard. La préparation de cette ordonnance s'appuiera sur les conclusions d'une mission gouvernementale sur la régulation de l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard. Elle sera l'occasion de faire le point sur les demandes du secteur, qui seront appréciées à la lumière des objectifs de la politique des jeux, fixés par la loi du 12 mai 2010.

---

